

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 17 novembre



La CREA lance le premier concours d'éloquence pour tous les élèves de seconde de son territoire

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE SECONDE
DU TERRITOIRE DE LA CREA

CANDIDATURES : JUSQU'AU VENDREDI 21 JANVIER 2011



www.la-crea.fr

La CREA met en avant les jeunes talents lycéens de son territoire grâce au concours d'éloquence. L'objectif de ce concours est l'exercice de la parole en public, les capacités à s'exprimer et à convaincre son auditoire.

LES MODALITES DU CONCOURS :

Le concours est ouvert à tous les élèves des classes de seconde des lycées situés sur le territoire de la CREA, soit toutes filières confondues, 35 établissements. Les lycéens inscrits au concours passent par trois phases :

Pour la **première phase** : elle se déroule au sein des 35 établissements scolaires qui souhaitent participer à ce concours et, est encadrée par les enseignants afin d'obtenir deux candidats par établissement.

Les candidats à l'issue de la **deuxième phase** ne sont plus que 12. Ils doivent préparer à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6/8 minutes maximum.

Ce jury est composé d'un représentant de la CREA, d'un représentant de la Région Haute-Normandie, d'un représentant de Paris Normandie, d'un chef d'établissement, d'un professeur des lycées et d'un avocat.

Enfin, **la troisième et dernière phase** vise à déterminer les 3 lauréats du concours. Pour cette sélection, chaque candidat prépare à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6 - 8 minutes maximum.

Les lauréats du concours sont sélectionnés par un jury final.

LE JURY FINAL EST COMPOSE DE 10 MEMBRES :

- Le Président de la CREA ou son représentant ;
- Le Recteur de l'Académie de Rouen ou son représentant ;
- Le Président de la Région ou son représentant ;
- Un élu de la CREA ;
- Une personnalité du Centre Dramatique Régional de Haute-Normandie ;
- Un professeur des Universités (lettres modernes) ;
- Le Directeur Général de Paris-Normandie ou son représentant ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rouen ou un autre avocat désigné par celui-ci ;
- Une personnalité du spectacle ;
- Un proviseur ou un professeur des lycées

LE JURY RECOMPENSE 3 LYCEENS TOUTE FILIERE CONFONDUE

- 1 pour la filière générale et technologique ;
- 1 pour la filière professionnelle ;
- 1 prix « spécial du jury ».

LES CRITERES D'EVALUATION :

1-La façon de s'exprimer : 50% de l'évaluation Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé.

2-Le fond : 35% de l'évaluation
Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.

3-La présentation : 15% de l'évaluation
Le respect du temps, la gestuelle, l'utilisation ou non des supports écrits.

LE CALENDRIER :

Date de fin de propositions de candidatures : vendredi 21 janvier 2011

Date du jury intermédiaire : mercredi 16 février 2011

Date jury final : mercredi 13 avril 2011

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les élèves désireux de concourir doivent faire acte de candidature auprès de leur établissement au moyen d'une fiche d'inscription.

LES RECOMPENSES :

À l'issue de la deuxième phase, les candidats admis à se présenter à la phase finale bénéficieront de :

- Deux places de cinéma ou de théâtre (offertes par la CREA) ;
- Deux places au Zénith ou au 106 selon la programmation (offertes par la CREA) ;
- Un abonnement au site www.paris-normandie.fr pendant une durée de 3 mois.

Les trois lauréats du concours d'éloquence recevront :

- Un trophée ;
- Un prix pour l'établissement d'un montant de 2 500 € permettant à celui-ci l'acquisition d'un équipement podcasts ou un autre équipement à visée pédagogique ;
- Un prix pour chaque lauréat d'un montant de 500 € ;
- Un abonnement d'un an aux transports en commun de la CREA ;
- Un objet cadeau du Rectorat ;
- Un objet cadeau de la Région Haute-Normandie ;
- Un objet cadeau de Paris-Normandie ;
- Un objet cadeau du Barreau de Rouen.

Dans l'hypothèse où plus d'un lauréat relève du même lycée, l'établissement recevra une seule fois le prix lui permettant d'acquisition de l'équipement pédagogique.

LES PARTENAIRES :

Le concours d'éloquence est réalisé par la CREA en collaboration avec la Région Haute-Normandie, l'Académie de Rouen, le Barreau de Rouen et le journal Paris-Normandie.



Contacts

Marie RIVALS
Attachée de presse CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.rivals@la-crea.fr

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse CREA
06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr

Cathy PREVOST
Assistante
02 32 76 69 37
cathy.prevost@la-crea.fr